

VIPERYL

M350014



N : Dangereux pour
l'environnement



Xn : Nocif

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : VIPERYL
Type de produit : Répulsif
Responsable de la mise sur le marché : Compagnie Générale des Biocides
Parc d'activités des quatre routes
35390 GRAND FOUGERAY FRANCE
Email contact: regulatory@cgbiocides.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : BNPC NANCY 03 83 32 36 36

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Mode d'exposition dominant : Ingestion.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants / Impuretés : Ce produit est considéré comme dangereux

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
undecan-2-one	: 0,4 g/L	112-12-9	203-937-5	-----	N; R51-53
Kérosène : distillats légers, hydrotraités	: 10 à 100 %	64742-47-8	265-149-8	649-422-00-2	Xn; R65

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours
- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- **Ingestion** : Appeler immédiatement un médecin.
NE PAS FAIRE VOMIR.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

VIPERYL

M350014

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de .
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Eliminer rapidement des yeux. En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection de la peau** : Lorsque le contact avec la peau est possible, des vêtements protecteurs comprenant gants, tabliers, manches, bottes, protection de la tête et du visage doivent être portés.
- **Autres** : Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières. Ventiler la zone.
- Hygiène industrielle** : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
- Contrôle de l'exposition** : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Caractéristique.
- Densité** : 0.810
- Point d'éclair [°C]** : > 62°C

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Produits de décomposition dangereux** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Propriétés dangereuses** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Matières à éviter** : Acides forts, bases.

VIPERYL

M350014

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Précautions pour l'environnement : Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III (Undécanone)

ADR/RID : LQ 7
Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l
Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Colis : maximum : 20 kg

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **Symbole(s)** : Xn : Nocif
N : Dangereux pour l'environnement

- **Phrase(s) R** : R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

- **Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Révision : Révision - Voir : *

Date d'impression : 11 / 12 / 2008

Autres données : Aucun(e).

VIPERYL

M350014

16 AUTRES INFORMATIONS (suite)

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document